Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260915-DEL_2026_48-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/48

Séance du 15 Septembre 2026

Nombre de Conseillers : Présents : 15 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 15

Date de la convocation : 7 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; LUCIENNE A ; GOUVARY G ; CHEVALIER L ; HENRY C ; BERTHEU C ; TRAVERT M ; BERTHEU J-M ; BIGNON S ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; FONTAINE G ; FROUGET L ; MANIVEL S ; OGIER J

Absents excusés :

Pouvoirs :

Madame FONTAINE Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

2026/48 : TARIFS SCOLAIRES 2026-2027

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs applicables pour les services scolaires au titre de l'année 2025-2026 et propose de maintenir la tarification en vigueur pour l'année scolaire 2026-2027.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE de maintenir les tarifs des services scolaires, à compter du 1er septembre 2026, de la façon suivante :

Cantine scolaire
- Repas enfant : **3,00 €**
- Repas enfant en cas de présence exceptionnelle (sans réservation) : **3,60 €**
- Repas enfant absent non signalée sans le délai de prévenance de 48h **: 3,60 €**
- Repas adulte : **6,00 €**

Garderie périscolaire
- Matin : **1,50 €**
- Soir (avec goûter) : **2,00 €**

Transport scolaire *(forfait mensuel)*
- 1 enfant : **17,00 €**
- 2 enfants : **28,50 €**
- 3 enfants et plus : **36,00 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAULT